



**Mieux
traverser
le deuil**

Le 28 mars 2020,

Chères associations,

En ce moment d'épidémie, un nombre important de personnes sont et seront amenées à décéder du fait du COVID19. Ils s'ajoutent au nombre de personnes qui, comme chaque mois de temps normal, décèdent d'accident, de maladie ou de vieillesse.

Le confinement décrété pour contenir cette épidémie réduit presque à néant les possibilités d'accompagner ses proches en fin de vie. Il limite drastiquement les possibilités de voir le corps, de se rendre à ses obsèques. Il met gravement à mal les tout premiers temps du deuil qui sont si déterminants. Il compromet le travail de consolation collective qui en temps normal s'opère à travers le renforcement des liens familiaux, amicaux, professionnels.

De ce fait, les spécialistes du deuil craignent, avec raison, les **conséquences durables du confinement sur la santé (physique, psychique, sociale, etc.) des personnes endeuillées** qui n'auraient pu honorer décemment leur proche et qui n'auraient pu recevoir un soutien adapté dans ces premiers moments cruciaux.

Combien de décès et d'endeuillés ?

Au cours des 6 prochaines semaines, ce sont probablement minimum **110 000 décès** (soit 1,5 fois plus de décès : 50 000 décès sur un mois en temps normal), qui sont attendus. Au regard des récentes enquêtes disponibles, on peut estimer que ce seraient sans exagération entre **450 000 et 1 million de personnes** qui seraient prochainement amenées à être brutalement endeuillées, et dans ce contexte, largement livrées à elles-mêmes.

A cela, il faut rajouter les professionnels qui sont déjà très éprouvés également par le traitement actuel des défunts : professionnels de santé, policier, gendarmes, ambulanciers, travailleurs sociaux, agents funéraires, etc. Ils vont eux aussi avoir besoin d'un soutien dématérialisé pour éviter des chocs post-crise comparables à ceux de la canicule de 2003.

C'est pourquoi, la plateforme « Mieux traverser le deuil » a choisi de s'engager et sollicite votre mobilisation collective. En ces temps de confinement, l'outil numérique est l'outil formidable qui peut permettre, faute de mieux, de **pallier l'absence de contact physique, et d'atténuer la charge douloureuse** induite par ces accompagnements de fin de vie volés, ces obsèques recluses et ces deuils confinés.

Les besoins des personnes endeuillées

Le projet, construit dans l'urgence car le flux croissant des décès et des deuils nous oblige, est le suivant :

1. **Pouvoir assister aux funérailles** : création d'un dispositif mobile mis à disposition des opérateurs funéraires pour retransmettre en direct et en différé les obsèques. Flux et mise en lien gérés par « Mieux traverser le deuil ».
2. **Rendre hommage, présenter ses condoléances** : création sur « Mieux traverser le deuil » d'un espace numérique national, dédié et sécurisé, accessible 24/7.
3. **Partager** : création d'un Forum ouvert 24/7 avec modération pour partager entre personnes endeuillées.
4. **Être soutenu** : création d'un chat anonyme en ligne de questions avec des réponses de premier niveau émanant d'écouterants qualifiés (bénévoles d'associations de deuil ou de soins palliatifs et professionnels)
5. **Être écouté** : mise en lien direct (audio et/ou visio) directement ou sur rendez-vous avec un écoutant qualifié (bénévoles d'associations de deuil ou de soins palliatifs et professionnels)

C'est sur ces trois derniers points que vos associations sont invitées à s'engager. « Mieux traverser le deuil » est en train de se rapprocher du numéro vert gouvernemental (0 800 130 000) pour y être une ressource de premier niveau référencée s'inscrivant dans une réponse globale.

Agenda

- Funérailles et condoléances : sous 5 à 7 jours (5 avril)
- Chat, Forum et écoute : sous 7 à 10 jours (10 avril)

Estimation des besoins en bénévoles :

Dans l'hypothèse basse de **450 000 personnes endeuillées au cours de 6 prochaines semaines,**

- Les besoins en informations pratiques et théoriques et accès au Forum risquent d'être très élevés, mais les besoins en chat et écoute heureusement plus faibles (1/10, 1/20 ?).
- 45 000 demandes (10%) de lien spécifique (chat, écoute) sur 6 semaines, ça signifierait 1000 demandes par jour, soit 150 par créneau horaire de deux heures sur la plage 7h-21h). Il s'ensuit un besoin minimal de 10 discuterants/écouterants par créneau à raison de 50 créneaux par semaine. Soit 500 bénévoles disponibles de manière hebdomadaire au niveau national.

Ces chiffres élevés aident à mieux comprendre la **nécessité impérieuse de coordonner nos efforts** plutôt que d'agir en ordre dispersé. Et l'intérêt d'une plateforme centralisatrice et coordinatrice.

Votre rôle en tant qu'association

Si ce projet vous agréé, nous vous demandons :

1. De **motiver, recenser et sélectionner** dans vos associations les bénévoles qualifiés qui consentiraient à proposer ce soutien et cette écoute. Ceux-ci s'engageraient à assurer un créneau horaire de deux heures minimum par semaine au téléphone ou devant leur ordinateur.
 - Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi une formation au deuil. Les aptitudes des bénévoles en soins palliatifs, habitués à accompagner les questionnements et les souffrances relatives à la mort, sont, dans ce premier niveau de réponse, très pertinentes et parfaitement suffisantes.
 - Chaque bénévole peut librement choisir s'il préfère être discutant (chat) ou écoutant (tel et/ou visio)
2. D'assurer au sein de votre structure **la supervision** (ex : groupe de parole) que vous leur proposez ordinairement en guise de soutien.
3. D'identifier une **personne ressource-relai** au sein de votre association pour faire, en tant que de besoin, l'interface unique entre « Mieux traverser le deuil » et les bénévoles.
4. D'identifier auprès de la plateforme chaque bénévole volontaire en fonction de son association, de ses champs de compétence, et de ses coordonnées (**questionnaire en ligne**)

Procédure pour le soutien et l'écoute

A ce stade, en attente de la faisabilité technique et de ses contraintes, voici ce que nous envisageons :

1. La plateforme proposera un agenda en ligne à remplir par les bénévoles eux-mêmes, munis de leur identifiant et code d'accès
2. Pendant leur plage horaire, ils se tiendront devant leur ordinateur, prêts à répondre au flux entrant (chat) et à réorienter vers des bénévoles écoutants (service d'écoute) en cas de demande spécifique
3. Nous écartons pour des raisons de confidentialité et de sécurité la possibilité pour les bénévoles d'utiliser leur téléphone personnel. Ils seront mis en lien avec les personnes endeuillées via la plateforme.

Réponse attendue de votre part : mercredi 1^{er} avril

(Engagement associatif et nombre de bénévoles volontaires)

Réponse à Nelly (bénévole MTD) : nelly@mieux-traverser-le-deuil.fr;